

MANDEMENT

De Sa Grandeur Mgr Vital-Justin Grandin, O. M. I., Evêque de Saint-Albert, à l'occasion de l'érection d'un
Séminaire diocésain.

VITAL-JUSTIN GRANDIN, O. M. I., par la grâce de Dieu et par l'autorité du Saint-Siège Apostolique, Evêque de Saint-Albert, Assistant au Trône pontifical.

Au Clergé Séculier et Régulier, aux Congrégations Religieuses, et aux Fidèles de notre diocèse.

Salut et Bénédiction en N.-S.

BIEN CHERS COLLABORATEURS, ET NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

NOTRE grande préoccupation a toujours été, non seulement de vous renseigner et de vous rendre facile la pratique de notre sainte Religion, mais aussi, de procurer ce précieux avantage à vos enfants et arrière-petits enfants.

Malheureusement, c'est un don de Dieu qui est peut-être moins compris et apprécié aujourd'hui que jamais. Cependant, on devrait d'autant mieux le comprendre ici, qu'on est plus rapproché de pauvres Indiens qui sont à peine initiés à ce grand bienfait.

Nous les avons vus, nos T. C. Frères, plongés dans les ténèbres de l'infidélité et nous avons pu constater, par nous-même, combien l'homme est malheureux dans cet état. Lorsque, il y a trente-cinq ans, nous dumes revenir de l'extrême Nord dans cette partie de notre